



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste

Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 588-20220525

2022

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 24 MAI 2022	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 24 mai 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste (Ordre de l'Assemblée le 5 mai 2022)

Membres présents :

M^{me} IsaBelle (Huntingdon), présidente

M. Bélanger (Orford)

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, en remplacement de M^{me} Richard (Duplessis)

M^{me} Boutin (Jean-Talon)

M^{me} Dansereau (Verchères)

M^{me} Dorion (Taschereau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Jacques (Mégantic)

M^{me} Jeannotte (Labelle)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M^{me} Lavallée (Repentigny)

M^{me} Roy (Montarville), ministre de la Culture et des Communications

M^{me} St-Pierre (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications, en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec et Union des artistes :

M. Luc Fortin, président, GMMQ

M. Éric Lefebvre, secrétaire-trésorier, GMMQ

M^{me} Sophie Prigent, présidente, UDA

M^e Christine Fortin, directrice adjointe des relations de travail, UDA

Association des professionnels des arts de la scène du Québec, Fédération nationale des communications et de la culture et Travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel :

- M. Cédric Delorme Bouchard, président, APASQ
- M^{me} Viviane Morin, directrice générale, APASQ
- M^{me} Annick Charette, présidente, FNCC-CSN
- M^e Mathilde Baril-Jannard, service juridique de la CSN

Association nationale des éditeurs de livres :

- M. Arnaud Foulon, président
- M^{me} Karine Vachon, directrice générale
- M^{me} Geneviève Pigeon, membre du conseil d'administration et présidente du comité du droit

Association québécoise des autrices et des auteurs dramatiques et Union des écrivaines et écrivains québécois :

- M^{me} Marie-Ève Gagnon, directrice générale, AQUAD
- M^{me} Suzanne Aubry, présidente, UNEQ
- M. Laurent Dubois, directeur général, UNEQ

P^{re} Martine D'Amours, professeure titulaire à l'Université Laval

Guilde canadienne des réalisateurs - Conseil du Québec et Alliance québécoise des techniciennes et techniciens de l'image et du son, section locale 514 IATSE :

- M^{me} Chantal Barrette, agente d'affaires, Guilde canadienne des réalisateurs - Conseil du Québec
- M^e Lisane Bertrand, Guilde canadienne des réalisateurs - Conseil du Québec
- M. Christian Lemay, président, AQTIS 514 IATSE
- M^e Étienne Lafleur, directeur des relations de travail, AQTIS 514 IATSE

Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec et Société des auteurs de radio, télévision et cinéma :

- M. Gabriel Pelletier, président, ARRQ
- M^{me} Mylène Cyr, directrice générale, ARRQ
- M^{me} Chantal Cadieux, présidente, SARTEC
- M^e Stéphanie Hénault, directrice générale, SARTEC

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo et Association québécoise de la production médiatique :

M^{me} Lyette Bouchard, directrice générale adjointe, ADISQ

M^e Sophie Hébert, directrice des relations de travail, ADISQ

M^{me} Geneviève Leduc, directrice des relations de travail et des affaires juridiques, AQPM

M^e Frédéric Massé, Borden Ladner Gervais

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 02, M^{me} IsaBelle (Huntingdon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Roy (Montarville), M^{me} St-Pierre (Acadie) et M^{me} Dorion (Taschereau) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend conjointement la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec et l'Union des artistes.

À 10 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

La Commission entend conjointement l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec, la Fédération nationale des communications et de la culture et les Travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel.

À 11 h 05, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend l'Association nationale des éditeurs de livres.

À 12 heures, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend conjointement l'Association québécoise des autrices et des auteurs dramatiques et l'Union des écrivaines et écrivains québécois.

À 12 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend P^{re} D'Amours.

À 16 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend conjointement la Guilde canadienne des réalisateurs - Conseil du Québec et l'Alliance québécoise des techniciennes et techniciens de l'image et du son, section locale 514 IATSE

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend conjointement l'Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma.

À 18 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

La Commission entend conjointement l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo et l'Association québécoise de la production médiatique

À 18 h 59, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accomplie son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Claire IsaBelle

APC/ag

Québec, le 24 mai 2022

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance québécoise des techniciennes et techniciens de l'image et du son, section locale 514 Iatse	008M
Association des professionnels des arts de la scène du Québec	
Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec	007M
Association nationale des éditeurs de livres	015M
Association québécoise de la production médiatique	014M
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo	010M
Association québécoise des autrices et des auteurs dramatiques	004M
D'Amours, Martine	011M
Fédération nationale des communications et de la culture	013M
Guilde canadienne des réalisateurs - Conseil du Québec	005M
Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec	006M
Société des auteurs de radio, télévision et cinéma	016M
Travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel	
Union des artistes	003M
Union des écrivaines et écrivains québécois	001M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des compagnies de théâtre Théâtres associés inc. Théâtres Unis Enfance Jeunesse	012M
Association des producteurs conjoints Association des producteurs publicitaires	009M
Patenaude, Gaëtan	002M